



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sommet extraordinaire de la SADC sur la situation humanitaire induite par la sécheresse provoquée par le phénomène El Niño

11 mai 2024, Gaborone, Botswana

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) tiendra le 20 mai 2024 un Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement par vidéoconférence afin d'examiner la situation humanitaire dans la Région, à la suite de la sécheresse en cours induite par le phénomène El Niño, qui a eu un impact négatif sur la vie et les moyens de subsistance d'environ 58 millions de personnes.

Le Sommet extraordinaire sera présidé par le Président en exercice de la SADC et Président de la République d'Angola, Son Excellence João Manuel Gonçalves Lourenço.

Le Sommet abordera la question des mesures à prendre en vue d'atténuer l'impact de la sécheresse induite par le phénomène El Niño et de répondre à la situation en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la Région de la SADC. Au cours du Sommet, le Président de la SADC lancera l'appel humanitaire de la SADC dans lequel il évoquera en particulier les populations touchées, leurs besoins prioritaires et l'appel à un soutien immédiat des partenaires régionaux et internationaux en faveur de ces populations.

Ce Sommet extraordinaire de la SADC sera précédé des réunions préparatoires suivantes :

- **13 mai 2024** : Réunion conjointe des hauts fonctionnaires des secteurs de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie et de la gestion des risques de catastrophe
- **14 mai 2024** : Réunion conjointe des ministres chargés de l'agriculture, de l'eau, de l'énergie et de la gestion des risques de catastrophe
- **18 mai 2024** : Réunion du Comité permanent des hauts fonctionnaires de la SADC
- **19 mai 2024** : Réunion du Conseil des ministres de la SADC
- **20 mai 2024** : Sommet extraordinaire des Chefs d'État et de gouvernement

Conformément à l'article 10 du Traité de la SADC, le Sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la SADC assume la responsabilité de fournir les orientations politiques générales et de contrôler les fonctions de la Communauté; il constitue donc l'institution suprême de la SADC en matière d'élaboration des politiques.

Pour toute demande d'informations, contactez les fonctionnaires suivants du Secrétariat de la SADC:

Mme Barbara Lopi, responsable de la communication et des relations publiques (courriel : blopi@sadc.int); M. Innocent Mbvundula(courriel: imbvundula@sadc.int) et M. Letso Mpho (courriel : lmpho@sadc.int) tout en envoyant une copie à prinfo@sadc.int

.....

SADC en bref

La SADC est une organisation de 16 États membres créée en 1980 sous le nom de Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) et transformée en août 1992 en Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a pour mission de promouvoir la croissance économique et le développement socio-économique durable et équitable par le biais de systèmes efficaces et productifs, du renforcement de la coopération et de l'intégration, de la bonne gouvernance et de la paix et de la sécurité durables, afin que la Région s'impose comme un acteur compétitif et efficace sur la scène des relations internationales et au sein de l'économie mondiale.

Les États membres sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Union des Comores, la République Démocratique du Congo, l'Eswatini, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la République-Unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe.

**Publié par le Secrétariat de la SADC le 11 mai 2024
Gaborone (Botswana)**